



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE
RICHELIEU-SAINT-LAURENT TENUE, CONFORMÉMENT À LA LOI, LE :

MERCREDI 24 MAI 2023, À 16:30 HEURES

À L'ÉDIFICE CENTRE MUNICIPAL LOUIS-ARMAND-SAVARIA, SITUÉ AU
1580, CHEMIN DU FER-À-CHEVAL À SAINTE-JULIE, PROVINCE DE
QUÉBEC

Étaient présents :

Madame Maud Allaire	Présidente et Déléguée de la Ville de Contrecoeur
Monsieur Martin Dulac	Vice-Président et Délégué de la Municipalité de McMasterville
Madame Nadine Viau	Déléguée de la Ville de Beloeil
Monsieur Daniel Plouffe	Délégué de la Municipalité de Calixa-Lavallée
Monsieur Patrick Marqués	Délégué de la Ville de Carignan
Madame Alexandra Labbé	Déléguée de la Ville de Chambly
Monsieur Marc-André Guertin	Délégué de la Ville de Mont-Saint-Hilaire
Madame Mélanie Villeneuve	Déléguée de la Ville d'Otterburn Park
Monsieur Bruno Gattuso	Délégué substitut de la Ville de Richelieu
Monsieur Stéphane Williams	Délégué de la Municipalité de Saint-Amable
Monsieur Yves Lessard	Délégué de la Ville de Saint-Basile-le-Grand
Madame Marilyn Nadeau	Déléguée de la Municipalité de Saint-Jean-Baptiste
Monsieur Mario Lemay	Délégué de la Ville de Sainte-Julie
Monsieur Sylvain Casavant	Délégué de la Municipalité de Saint-Mathias-sur-Richelieu
Monsieur Normand Teasdale	Délégué de la Municipalité de St-Mathieu-de-Beloeil
Monsieur Martin Damphousse	Délégué de la Ville de Varennes
Monsieur Alexandre Bélisle	Délégué de la Municipalité de Verchères

Formant le quorum requis sous la présidence de Madame Maud Allaire.

Étaient également présents :

Monsieur François Boisclair	Assistant-Directeur
Madame Nathalie Guérin	Secrétaire-Trésorière
Madame Marie-Claude Veilleux	Greffière-adjointe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 avril 2023;
4. Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 12 avril 2023;
5. Ressources humaines – Résolutions;
 - 5.1 Directeur Secrétaire-Trésorier – Projet de contrat – Recommandation du CE



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 5.2 Remplacement du Directeur de Police en cas d'absence
 - 5.3 Motion de félicitations – Projet 360 en matière de violence conjugale
 - 5.4 Fin d'emploi – Préposée aux communications – Lettre d'entente
 - 5.5 Évaluation d'emploi par le Comité paritaire – Lettre d'entente
 - 5.6 Ratification d'embauches
 - 5.7 Départ – Policier régulier
 - 5.8 Départ – Policière temporaire
6. Administration et finances – Résolutions;
- 6.1 Mandat de pré-projet – Étude des installations existantes – Autorisation de signature – Recommandation du CE
 - 6.2 Subvention pour les nouveaux locaux – Autorisation de signature
 - 6.3 Confirmation de la nomination à titre de membre du Comité Exécutif du préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville
 - 6.4 Nomination d'un représentant au Comité de Retraite (cols blancs)
 - 6.5 Nomination d'un représentant au Comité de Retraite des employés cadres
 - 6.6 Signataires de la Régie
 - 6.7 Adoption de la liste des comptes à payer
7. Avis de motion – Projets de règlements – Politiques – Adoption;
8. Dépôt de documents;
- 8.1 Correspondance
 - 8.2 Tableau des mouvements de personnel
 - 8.3 États financiers au 31 mars 2023
 - a) État des activités de fonctionnement
 - b) État des activités d'investissement
 - c) Bilan
 - 8.4 Suivi du fonds de roulement au 31 décembre 2021
9. Varia;
10. Période de questions;
11. Clôture de la séance.

POINT 1 **OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La Présidente déclare la séance ouverte. Il est 16 : 34 heures.

POINT 2 **RÉSOLUTION**

Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Madame Nadine Viau

ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté tel que déposé au Conseil en y ajoutant les points suivants :

CA-23-2552



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- 9.1 Demande d'aide financière – Passage au 9-1-1 PG – autorisation de signature;
- 9.2 Modifications à l'organigramme – Civil;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2553

POINT 3 **RÉSOLUTION**

Adoption du procès-verbal du Conseil d'Administration du 26 avril 2023

ATTENDU QUE chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 26 avril 2023;

ATTENDU l'article 333 de la Loi sur les Cités et Villes et l'article 201 du Code Municipal du Québec;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle

ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 26 avril 2023 par le Conseil d'Administration soit et est approuvé tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2554

POINT 4 **RÉSOLUTION**

Ratification des actes posés par le Comité Exécutif lors de la séance tenue le 12 avril 2023

ATTENDU que chacun des membres du Conseil a reçu une copie du procès-verbal de la réunion du Comité Exécutif du 12 avril 2023;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

QUE le Conseil d'Administration :

- prenne acte du procès-verbal du Comité Exécutif du 12 avril 2023;
- entérine les décisions prises par le Comité Exécutif lors de la réunion du 12 avril 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5 **RESSOURCES HUMAINES – RÉOLUTIONS**

CA-23-2555

POINT 5.1 **RÉSOLUTION**

Directeur Secrétaire-Trésorier – Projet de contrat – Recommandation du CE

ATTENDU la décision de Madame Nathalie Guérin, de quitter volontairement ses fonctions de Secrétaire-Trésorière au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent le 26 mai 2023;

ATTENDU que le Réseau Conseil des Sages Montérégie Inc. (« RCS ») propose les services professionnels de Madame Chantal Lemieux;

ATTENDU l'offre de services de deux (2) ans, avec possibilité de renouvellement, présentée par RCS soumise séance tenante;

ATTENDU que Madame Chantal Lemieux accepterait de conclure une entente avec la Régie pour le poste de Directeur Secrétaire-Trésorier;

ATTENDU le projet de contrat de travail soumis entre la Régie et Madame Lemieux;

ATTENDU la résolution portant le numéro CE-23-3791 adoptée le 9 mai 2023 par le Comité Exécutif;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Dulac
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Chantal Lemieux comme Directrice Secrétaire-Trésorière de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

DE RENDRE effective cette nomination à compter du 29 mai 2023;

D'AUTORISER la Présidente à signer, pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, l'offre de services de RCS;

D'AUTORISER la Présidente à signer, pour la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent, le contrat d'emploi accordé à Madame Lemieux;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2556

POINT 5.2 **RÉSOLUTION**

Remplacement du Directeur de Police en cas d'absence

ATTENDU les termes de l'article 83 de la Loi sur la Police à l'effet que toute vacance au poste de Directeur doit être comblée;

ATTENDU que le Directeur de Police dispose de congés annuels;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'il y a lieu de désigner, pour la durée de ces absences, un Directeur par intérim;

ATTENDU que le Directeur par intérim pourra, dans les cas qui nécessitent un traitement immédiat, agir au lieu et place du Directeur de Police;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marqués
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE DÉSIGNER Monsieur François Boisclair, comme Directeur par intérim pour agir au lieu et place du Directeur de Police lors des absences de ce dernier pour congés annuels et ce, pour les situations qui nécessitent un traitement immédiat;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.3

RÉSOLUTION

Motion de félicitations – Projet 360 en matière de violence conjugale

ATTENDU que la Régie est, depuis un bon moment, préoccupée par la montée alarmante des cas de violence conjugale et féminicides au cours des dernières années;

ATTENDU que la Régie a développé un partenariat direct avec les organismes CAVAC, Entraide pour hommes, CISSS pour la santé mentale et les Maisons d'hébergement;

ATTENDU que la Régie a été reconnue pour l'innovation dont elle a fait preuve au cours de l'implantation du projet « VCI en 360 ° »;

ATTENDU que lors du Gala d'excellence de la 24e édition du colloque de l'Association des directeurs de police du Québec (ADPQ), la Régie s'est distinguée et a été honorée pour ses actions et initiatives en matière de violence conjugale et intrafamiliale;

ATTENDU qu'il y a lieu de féliciter Francis Lepage, capitaine et responsable du projet de même que tous les policiers de la Régie qui y ont participé;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marilyn Nadeau
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

DE FÉLICITER le Capitaine Francis Lepage ainsi que toute son équipe, notamment pour son rôle et son implication dans ce projet;

D'OFFRIR également les félicitations des membres du Conseil d'Administration à tous les policiers et policières de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent qui ont participé à

CA-23-2557



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

chacune des étapes permettant la réussite de ce projet et son rayonnement sur l'organisation;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2558

POINT 5.4 **RÉSOLUTION**

Fin d'emploi – Préposée aux communications – Lettre d'entente

ATTENDU que l'employée numéro 30110 a été embauchée à titre de préposée aux communications surnuméraire le 21 mai 2019;

ATTENDU que l'employée numéro 30110 a obtenu le poste de préposée aux communications auxiliaire le 13 novembre 2022;

ATTENDU qu'en vertu du paragraphe 5.09 de la convention collective, l'employée numéro 30110 était soumise à une période d'essai de six (6) mois;

ATTENDU qu'une rencontre avec l'employée numéro 30110 a eu lieu le 11 mai 2023;

ATTENDU la volonté commune des parties de mettre fin à l'emploi de l'employée numéro 30110 dans des conditions satisfaisantes pour tous;

ATTENDU les représentations de Madame Nathalie Guérin, Secrétaire-Trésorière;

ATTENDU le projet de lettre d'entente soumise séance tenante;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

DE RECOMMANDER l'acceptation des termes du projet de lettre d'entente concernant la fin d'emploi de l'employée numéro 30110;

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière, Nathalie Guérin, à signer la lettre d'entente libellée conformément au texte soumis séance tenante;

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de l'employée numéro 30110 comme préposée aux communications et DE LA RENDRE effective au 12 mai 2023.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2559

POINT 5.5 **RÉSOLUTION**

Évaluation d'emploi par le Comité paritaire – Lettre d'entente

ATTENDU que suivant les dispositions de la convention collective prévalant entre le Syndicat canadien de la fonction publique, section locale 5002 et la Régie, un processus d'évaluation des emplois applicable aux nouvelles fonctions et un processus de réévaluation lors d'un changement pour une fonction existante est prévu;



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU qu'en mai 2021, un nouveau poste de technicien informatique – support a été créé;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 30.06 de ladite convention collective, la fonction de technicien informatique – support a été évaluée par le comité paritaire d'évaluation des emplois;

ATTENDU que le Comité paritaire d'évaluation des emplois composé de Monsieur Maxime Lassalle, conseiller UMQ, Madame Geneviève Laliberté, conseillère en ressources humaines, Monsieur Marc-André Noiseux, préposé aux communications et Monsieur David-Olivier Guévremont, vice-président SCFP section locale 5002, s'est réuni les 20 avril 2023 et 10 mai 2023;

ATTENDU le rapport de la Directrice des Ressources Humaines expliquant les démarches effectuées;

ATTENDU le libellé de la lettre d'entente soumise séance tenante;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la Secrétaire-trésorière à signer la lettre d'entente conformément au texte soumis;

DE PROCÉDER aux changements relatifs à la classe salariale de l'employé occupant la fonction précisée à ladite lettre d'entente;

DE PROCÉDER dans le délai prescrit à ladite lettre d'entente aux ajustements financiers pour l'employé;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 5.6
RÉSOLUTION
Ratification d'embauches

ATTENDU la résolution CA-22-2376 adoptée le 23 février 2022 déléguant le pouvoir d'embauche d'employés syndiqués;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des préposés aux communications surnuméraires;

ATTENDU qu'il y avait lieu d'embaucher des policiers temporaires;

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de préposés aux communications surnuméraires, a retenu les candidatures de :

- Valérie Breton
- Shana Bisson

ATTENDU que le comité de sélection, pour les postes de policiers temporaires, a retenu les candidatures de :

CA-23-2560



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

- Xavier St-Laurent Perreault
- Tim Cyr
- Frédérick Lamontagne
- Étienne Biron
- Vanessa Noreau
- Gabriel Vincent-Kost
- Marianne Chabot
- Nicolas Cloutier

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Alexandre Bélisle
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

ET RÉSOLU :

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 3 mai 2023, à titre de préposées aux communications sumuméraires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Valérie Breton
- Shana Bisson

DE RATIFIER l'embauche des personnes suivantes, à compter du 10 mai 2023, à titre de policiers temporaires de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent :

- Xavier St-Laurent Perreault
- Tim Cyr
- Frédérick Lamontagne
- Étienne Biron
- Vanessa Noreau
- Gabriel Vincent-Kost
- Marianne Chabot
- Nicolas Cloutier

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2561

POINT 5.7

RÉSOLUTION

Départ – Policier régulier

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policier régulier :

- Jean-Philippe Beaulieu

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Marc-André Guertin

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policier régulier et DE LA RENDRE effective au 23 mai 2023;

- Jean-Philippe Beaulieu

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



No de résolution
ou annotation

CA-23-2562

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

POINT 5.8

RÉSOLUTION

Départ – Policière temporaire

ATTENDU la correspondance de Madame Marie-Ève Mazza, Directrice des ressources humaines, faisant état que la personne suivante a quitté volontairement son emploi de policière temporaire :

- Vanessa Noreau

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer par résolution cette fin d'emploi;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER la fin d'emploi au sein de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent de la personne suivante comme policière temporaire et DE LA RENDRE effective au 16 mai 2023;

- Vanessa Noreau

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6

ADMINISTRATION ET FINANCES – RÉSOLUTIONS

CA-23-2563

POINT 6.1

RÉSOLUTION

Mandat de pré-projet – Étude des installations existantes – Autorisation de signature – Recommandation du CE

ATTENDU que la Régie a reçu une proposition de la firme « *Marcel Langlois-Consultant Inc.* » afin de la supporter dans sa planification de l'occupation de ses immeubles et de soutenir ses instances dans ses processus de décision;

ATTENDU que devant l'ampleur de la Régie et des ressources humaines et physiques qui en font partie, la production d'un pré-projet d'étude des installations existantes apparaît essentielle pour orienter les professionnels dans le développement de réaménagements ou de nouvelles constructions;

ATTENDU qu'une étude pré-projet serait de mise afin d'établir une orientation générale au développement immobilier et donner des pistes de déploiement retenues par la Régie;

ATTENDU la présentation de l'offre de service ci-jointe plus particulièrement l'étude des installations existantes;

ATTENDU les représentations faites séance tenante par la Secrétaire-Trésorière;

ATTENDU la résolution portant le numéro CE-23-3793 adoptée le 9 mai 2023 par le Comité Exécutif;



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe
APPUYÉ PAR Madame Marilyn Nadeau

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la Secrétaire-Trésorière, Nathalie Guérin ou, en son absence, le Directeur de police, Marco Carrier, à signer un mandat de pré-projet pour l'étude de ses installations existantes pour un montant de 15 000 \$ plus les taxes applicables;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.2
RÉSOLUTION

Subvention pour les nouveaux locaux – Autorisation de signature

ATTENDU que le gouvernement souhaite entreprendre une réforme du modèle policier afin, notamment, de favoriser le développement de pratiques exemplaires en matière policière, de mieux orienter les politiques publiques et de combattre le profilage racial;

ATTENDU que le paragraphe 2^o de l'article 9 de la Loi sur le ministère de la Sécurité publique (RLRQ, c. M-19.3) prévoit que les fonctions du MINISTRE consistent notamment à favoriser et à promouvoir la coordination des activités policières;

ATTENDU que le MINISTRE met en œuvre le Programme de soutien à l'innovation et au développement de pratiques exemplaires en matière policière, un programme visant à soutenir le développement et l'expérimentation de modèles d'intervention novateurs en matière policière par l'entremise de financement de projets dans les corps de police;

ATTENDU que le CORPS DE POLICE souhaite participer à ce programme en soutenant la réalisation d'un projet par sa Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent;

ATTENDU le projet *d'Entente relative à l'octroi d'une subvention à la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent pour la réalisation d'un projet dans le cadre du programme de soutien à l'innovation et au développement de pratiques exemplaires en matière policière pour les exercices financiers 2023 et 2024* (ci-après « l'entente PSIDPEMP ») soumis séance tenante;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Patrick Marquès
APPUYÉ PAR Madame Alexandra Labbé

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER le Directeur de police, Marco Carrier, à signer l'entente PSIDPEMP entre le Ministère de la sécurité publique et la Régie;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2564



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-23-2565

POINT 6.3

RÉSOLUTION

Confirmation de la nomination à titre de membre du Comité Exécutif du préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville

ATTENDU la nomination en date du 11 mai 2023 de Monsieur Daniel Plouffe à titre de préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville;

ATTENDU la résolution portant le numéro CA-05-177 à l'effet que les préfets des MRC Vallée du Richelieu et de Marguerite-D'Youville sont d'office membres du Comité Exécutif;

ATTENDU qu'il y a lieu de confirmer que Monsieur Daniel Plouffe, à titre de préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville est d'office membre du Comité Exécutif de la Régie ;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Stéphane Williams
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

DE CONFIRMER qu'à titre de préfet de la MRC de Marguerite-D'Youville, Monsieur Daniel Plouffe est d'office membre du Comité Exécutif;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2566

POINT 6.4

RÉSOLUTION

Nomination d'un représentant au Comité de Retraite (cols blancs)

ATTENDU que deux représentants de l'employeur peuvent faire partie du Comité de Retraite;

ATTENDU que depuis le 22 mai 2019 (CA-19-2021), Madame Nathalie Guérin est une représentante de l'employeur;

ATTENDU qu'à partir du 26 mai 2023, Madame Nathalie Guérin ne sera plus à l'emploi de la Régie (CA-23-2542);

ATTENDU l'entrée en poste de Madame Chantal Lemieux comme Directrice Secrétaire-Trésorière de la Régie (CA-23-2555);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer Madame Chantal Lemieux comme représentante de l'employeur au Comité de retraite du Régime des employés de bureau et des préposés aux communications en remplacement de Madame Guérin afin de pourvoir au poste vacant;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Mélanie Villeneuve
APPUYÉ PAR Monsieur Yves Lessard



No de résolution
ou annulation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Chantal Lemieux à titre de représentante de l'employeur au Comité de Retraite du Régime des employés de bureau et des préposés aux communications à compter de son entrée en fonction le 29 mai 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.5

RÉSOLUTION

Nomination d'un représentant au Comité de Retraite des employés cadres

ATTENDU que deux représentants de l'employeur peuvent faire partie du Comité de Retraite;

ATTENDU que depuis le 22 mai 2019 (CA-19-2022), Madame Nathalie Guérin est une représentante de l'employeur;

ATTENDU qu'à partir du 26 mai 2023, Madame Nathalie Guérin ne sera plus à l'emploi de la Régie (CA-23-2542);

ATTENDU l'entrée en poste de Madame Chantal Lemieux comme Directrice Secrétaire-Trésorière de la Régie (CA-23-2555);

ATTENDU qu'il y a lieu de nommer Madame Chantal Lemieux comme représentante de l'employeur au Comité de retraite du Régime des employés cadres en remplacement de Madame Guérin afin de pourvoir au poste vacant;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Sylvain Casavant
APPUYÉ PAR Monsieur Normand Teasdale

ET RÉSOLU :

DE NOMMER Madame Chantal Lemieux à titre de représentante de l'employeur au Comité de Retraite du Régime des employés cadres à compter de son entrée en fonction le 29 mai 2023;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.6

RÉSOLUTION

Signataires de la Régie

ATTENDU la résolution CA-23-2555 adoptée ce jour par le Conseil d'Administration nommant Madame Chantal Lemieux à titre de Directrice Secrétaire-Trésorière de la Régie;

ATTENDU qu'il s'avère important que Madame Chantal Lemieux soit désignée comme signataire de la Régie et ce, dès son entrée en fonction à compter du 29 mai 2023;

ATTENDU que la présente résolution désigne tous les signataires autorisés à signer au nom de la Régie, notamment les effets bancaires et les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du

CA-23-2567

CA-23-2568



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

Québec, remplaçant ainsi toutes résolutions adoptées antérieurement à ce sujet;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso
APPUYÉ PAR Monsieur Mario Lemay

ET RÉSOLU :

D'ABROGER, à compter du 29 mai 2023, toutes résolutions antérieurement adoptées par les Conseil d'Administration et Comité Exécutif désignant différents signataires pour la Régie;

DE DÉSIGNER, à compter du 29 mai 2023, les personnes suivantes pour signer au nom de la Régie notamment les effets bancaires et les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec :

a) Comme membres du Comité Exécutif :

- i) MAUD ALLAIRE, Présidente
- ii) MARTIN DULAC, Vice-Président
- iii) MARILYN NADEAU

b) Comme membres de l'Administration :

- i) CHANTAL LEMIEUX, Directrice Secrétaire-Trésorière
- ii) MARCO CARRIER, Directeur de Police
- iii) CAROLINE VIGNEAULT, Responsable de la Trésorerie

DE DÉSIGNER également en cas d'impossibilité d'agir ou dans le cadre de situations exceptionnelles, MARIO LEMAY et DANIEL PLOUFFE pour signer au nom de la Régie les effets bancaires et les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

DE DÉSIGNER également en cas d'impossibilité d'agir ou dans le cadre de situations exceptionnelles JACQUES PROVOST, BENJAMIN BOUSQUET et JUSTIN TÉTRAULT pour signer au nom de la Régie les documents requis par la Société de l'Assurance Automobile du Québec;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 6.7

RÉSOLUTION

Adoption de la liste des comptes à payer

ATTENDU les listes des comptes à payer incluant les registres de chèques et les listes des paiements manuels déposées séance tenante aux points 6.7 a) et b);

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Stéphane Williams

CA-23-2569



RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ET RÉSOLU :

QUE les comptes à payer, pour un total de 1 494 109.70 \$ soient acceptés et que la Responsable de la Trésorerie ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière, soit autorisée à en faire les paiements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 7

AVIS DE MOTION -- PROJETS DE RÈGLEMENTS -- POLITIQUES -- ADOPTION

POINT 8

DÉPÔT DE DOCUMENTS

POINT 8.1

CORRESPONDANCE

Il est procédé au dépôt d'un courriel de Madame Maud Allaire demandant de préparer une motion de félicitations de la part du Conseil d'Administration pour le prix remporté à l'ADPQ.

POINT 8.2

TABLEAU DES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Il est procédé au dépôt du tableau des mouvements de personnel.

POINT 8.3

ÉTATS FINANCIERS AU 31 MARS 2023

La Secrétaire-Trésorière commente la documentation déposée pour les premiers trois (3) mois de l'année.

POINT 8.4

SUIVI DU FONDS DE ROULEMENT AU 31 MARS 2023

La Secrétaire-Trésorière passe en revue cette première présentation du suivi au fonds de roulement faisant état des immobilisations et de ce qui fut réalisé au 31 mars 2022.

POINT 9

VARIA

POINT 9.1

RÉSOLUTION

Demande d'aide financière – Passage au 9-1-1 PG – Autorisation de signature

ATTENDU que la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) de concert avec le ministre de la Sécurité publique (MSP) ont mis en place le Programme d'aide financière au soutien à la modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence;

CA-23-2570



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

ATTENDU que l'Agence municipale de financement et de développement des Centres d'urgence 9-1-1 du Québec (Agence 9-1-1) a été désignée par le gouvernement pour administrer le Programme d'aide financière;

ATTENDU que la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent souhaite présenter une demande d'aide financière conformément au Programme de modernisation des centres d'urgence 9-1-1 et des centres secondaires d'appels d'urgence du Québec en vue de leur passage au 9-1-1 de prochaine génération;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Normand Teasdale
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Damphousse

ET RÉSOLU :

D'AUTORISER la Responsable du Centre d'appels d'urgence 9-1-1, Marie-Ève Sigouin ou, en son absence, la Secrétaire-Trésorière à agir à titre de mandataire déléguée pour le suivi de la demande d'appui financier et à signer les documents relatifs à la demande d'aide financière au nom de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CA-23-2571

POINT 9.2 **RÉSOLUTION** **Modifications à l'organigramme – Civil**

ATTENDU qu'il y a eu lieu de changer le titre d'emploi « Secrétaire-Trésorière » pour « Directeur Secrétaire-Trésorier » ainsi que celui de « Acheteuse-technicienne comptable » pour « Préposé aux achats et quartier-maître »;

ATTENDU le rapport de Madame Marie-Ève Mazza, directrice des ressources humaines;

ATTENDU le nouvel organigramme soumis séance tenante aux membres du Conseil d'Administration;

EN CONSÉQUENCE :

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yves Lessard
APPUYÉ PAR Monsieur Daniel Plouffe

ET RÉSOLU :

DE DÉCLARER que l'organigramme déposé ce jour, décrivant les modifications proposées constitue l'organigramme « Civil » de la Régie intermunicipale de police Richelieu-Saint-Laurent;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

POINT 10 **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'est posée.



No de résolution
ou annotation

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE RICHELIEU-SAINT-LAURENT

CA-23-2572

POINT 11
RÉSOLUTION
Clôture de la réunion

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Mario Lemay
APPUYÉ PAR Monsieur Bruno Gattuso

ET RÉSOLU :

QUE la séance soit et est levée, tous les points à l'ordre du jour étant épuisés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



CHANTAL LEMIEUX
Directrice Secrétaire-Trésorière



MAUD ALLAIRE
Présidente